

SERVICE FINANCES
EM/MLM

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2006

DELIBERATION

OBJET : Subvention exceptionnelle: Institut Culturel de Bretagne

L'institut Culturel de Bretagne organise le 30 septembre prochain à Ploemeur son congrès annuel. Pour faire face aux coûts d'organisation de cette manifestation, il sollicite une subvention exceptionnelle.

Le Maire propose d'attribuer une somme de 500 € pour participer aux frais d'organisation de ce congrès.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la Commission « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », et après en avoir délibéré, approuve cette proposition à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Loïc LE MEUR